



### Gestion des forêts et de l'eau - un atelier en Chine

Le bilan hydrologique des écosystèmes forestiers dépend largement du climat, du site et de la structure de la forêt, celle-ci étant fortement influencée par des interventions de gestion, telles que le choix des essences, la composition et la densité des peuplements et les techniques d'exploitation.

Le cycle de l'eau dans les peuplements forestiers est bien compris, mais on s'interroge souvent sur le rôle des forêts dans la gestion durable des ressources hydriques et la protection contre les inondations ainsi que sur la stratégie de développement fondée sur la promotion des boisements.

Pour assurer au débat un fondement scientifique fiable, l'Académie chinoise de foresterie a accueilli du 12 au 16 novembre 2007, l'atelier «Water Management through Forest Management», organisé conjointement avec le Centre de recherches sur les écosystèmes forestiers de l'Université de Göttingen, Allemagne, dans le cadre des activités sur les approvisionnements hydriques et la qualité de l'eau de la Division 8.01.04 de l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO). L'atelier s'est déroulé à Beijing, Chine, et a été suivi par 77 participants venus de 11 pays.

L'atelier a exploré les interactions entre la gestion forestière et deux aspects importants de l'approvisionnement en eau, à savoir la fourniture d'une eau pure pour les populations humaines et la production d'eau pour la forêt elle-même. L'équilibre entre les disponibilités d'eau et les besoins hydriques des forêts a moins retenu l'attention. Il est pourtant essentiel, dans la mesure où de nombreux pays accroissent leurs activités de boisement aux fins de la fixation de carbone, de la production d'énergie et de bois et de la remise en état de l'environnement.

Les présentations ont été articulées sur cinq sessions:

- Impact de la gestion des forêts sur la quantité et la qualité de l'eau;
- Eau du sol et utilisation de l'eau;
- Gestion des forêts et de l'eau dans le cadre du changement climatique;
- Application de modèles écohydrologiques, y compris utilisation potentielle de ces modèles pour l'élaboration d'outils d'aide à la décision;
- Stratégie et recherches sur la gestion intégrée des forêts et de l'eau.

Le développement forestier et le climat en évolution rapide peuvent constituer un risque pour les fonctions hydrologiques des forêts. L'augmentation du stress hydrique peut affaiblir la stabilité des écosystèmes forestiers. Le moyen d'intégrer la gestion des forêts et de l'eau pour résoudre les problèmes spécifiques des différentes régions est encore incertain, mais cet atelier, en identifiant des lacunes, constitue une étape positive pour surmonter les problèmes des approches monosectorielles actuelles.

### En Europe, les ministres en charge des forêts adoptent des résolutions sur le bois, l'énergie et l'eau

La cinquième session de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (CMPFE) sur le thème «Forests for Quality of Life» (Des forêts pour améliorer la qualité de la vie) s'est conclue par une déclaration ministérielle et des résolutions sur la promotion du bois, comme source d'énergie renouvelable, et sur le rôle des forêts dans la protection des ressources en eau, dans le contexte du changement climatique.

La conférence, tenue à Varsovie, Pologne, du 5 au 7 novembre 2007 a été organisée conjointement par la Pologne et la Norvège et a rassemblé des délégations de plus de 40 pays européens, incluant 16 ministres



FAO/POISSANT KASHIRO

en charge des forêts et de la foresterie. Les participants ont souligné le rôle des forêts dans la vie moderne face aux défis engendrés par le développement socioéconomique, la pression des populations humaines sur les ressources naturelles et les effets du changement climatique.

Le Président de la République polonaise, Lech Kaczyński, a ouvert la conférence en attirant l'attention sur la nécessité de concilier les impératifs du développement économique et de la protection de l'environnement.

Le rapport *State of Europe's Forests 2007*, préparé conjointement par l'Unité de liaison Varsovie de la CMPFE, la FAO et la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU) et présenté à la conférence, indique que la superficie forestière en Europe et le potentiel productif des forêts sont en hausse. Au cours des 15 dernières années, la région a gagné 13 millions d'hectares de forêts. Le volume de bois sur pied est aussi en augmentation constante.

Quarante signataires de la CMPFE ont adopté deux résolutions à mettre en œuvre au niveau national. La résolution 1 de Varsovie, «Forêts, bois et énergie», oblige les États à renforcer le rôle du secteur forestier dans la production d'énergie, et à développer l'utilisation de la biomasse forestière comme source d'énergie renouvelable pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Constatant une intensification de la concurrence de la demande de bois à des fins énergétiques et industrielles, la déclaration invite à renforcer les partenariats entre les propriétaires de forêts, publics et privés, les industries forestières et les producteurs d'énergie.

La résolution 2 de Varsovie «Forêts et eau», souligne le rôle des forêts dans la protection des ressources en eau, en termes quantitatifs et qualitatifs; la prévention des inondations; l'atténuation des effets de la sécheresse et la lutte contre l'érosion des sols. Les pays s'engagent à pratiquer une gestion durable des forêts par rapport à l'eau, à coordonner les politiques relatives aux eaux et forêts, à développer les connaissances et les stratégies sur les conséquences qu'a le changement climatique sur les interactions entre la forêt et l'eau, et à poursuivre l'évaluation économique des services des forêts liés à l'eau.

Dans la Déclaration de Varsovie, les pays s'engagent à mettre en œuvre la gestion durable des forêts, indispensable au développement durable. La déclaration reconnaît l'importance des forêts pour améliorer la qualité de la vie, et engage les pays à faire en sorte que les forêts et leur gestion durable jouent un rôle actif dans la lutte contre les effets du changement climatique, la conservation de la diversité biologique, la fourniture d'énergie renouvelable et de produits ligneux, les approvisionnements en eau de bonne qualité, l'atténuation des risques naturels et la lutte contre la



dégradation de l'environnement. En outre, elle souligne l'importance de la collaboration de la CMPFE avec d'autres processus régionaux, pour profiter de synergies et promouvoir une contribution paneuropéenne cohérente aux initiatives internationales.

Les délégués ont adopté deux déclarations ministérielles sur les incendies de forêts dans le sud de l'Europe, et sur l'institution d'une Semaine paneuropéenne des forêts, prévue pour octobre 2008, qui sera organisée conjointement par la FAO, la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), l'Union européenne et la CMPFE.

Les précédentes Conférences ministérielles ont eu lieu à Strasbourg (1990), Helsinki (1993), Lisbonne (1998) et Vienne (2003).

### Les forêts en vedette aux réunions sur le changement climatique, à Bali

Le quatrième Rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (2007) indique que dans les années 90, près d'un cinquième des émissions de gaz à effet de serre ont dérivé d'un changement d'affectation des terres, principalement la déforestation. Cela a donné plus d'importance à la conservation et à la gestion durable des forêts dans les débats sur le changement climatique, en particulier dans les récentes négociations au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC).

La Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, qui comprenait des sessions de la Conférence des parties (COP 13) à la CCNUCC, de ses organes subsidiaires et la Réunion des Parties au Protocole de Kyoto a eu lieu à Bali, Indonésie, du 3 au 14 décembre 2007. Ces réunions ont collectivement attiré plus de 10 000 participants. La COP 13 a culminé dans l'adoption du Plan d'action de Bali, qui décrit les interventions jusqu'en 2012 et au-delà.

#### Décisions intéressant les forêts

Le Plan d'action de Bali définit un domaine d'action lié aux forêts: «Orientations et incitations pour promouvoir la réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement; et rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et du renforcement des réserves de carbone, dans les pays en développement».

La COP a également adopté une décision spécifique concernant la réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts (REDD) qui souligne l'urgence de nouvelles mesures significatives dans les pays en développement. Les parties sont invitées à explorer un éventail de mesures visant à corriger les facteurs qui conduisent à la déforestation. L'organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique de la CCNUCC est invité à mettre sur pied un programme de travail sur les questions méthodologiques liées aux orientations et aux incitations.

En outre, la COP a adopté une décision révisant la limite fixée pour les activités des projets de boisement et de reboisement à petite échelle au titre du Mécanisme pour un développement propre (MDP) – le but étant de susciter un plus grand nombre de projets à petite échelle de ce type. La décision relève de 8 à 16 kilotonnes la limite supérieure des réductions annuelles de gaz à effet de serre ouvrant droit à des crédits d'émission.

La conférence a approuvé la création d'un fonds d'adaptation pour permettre aux pays pauvres et vulnérables de mieux se défendre contre les effets du changement climatique. Ce fonds financera des projets

d'adaptation, notamment pour l'amélioration des approvisionnements en eau dans les zones exposées à la sécheresse et pour la conservation et la remise en état des mangroves aux fins de la protection des côtes. Il sera administré par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et supervisé par des représentants de pays industrialisés et non industrialisés. Le fonds sera alimenté par un prélèvement de 2 pour cent sur les recettes générées par le MDP, de sorte qu'il ne dépendra d'aucune assistance.

#### La Journée de la forêt

Pour attirer l'attention sur les questions forestières dans les négociations de la COP 13, le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) a organisé le 8 décembre 2007 une Journée de la forêt accueillie par les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF). Quatre sessions principales ont respectivement eu pour thème les problèmes méthodologiques liés à l'estimation du carbone forestier; les marchés et la gouvernance; le dilemme équité/efficacité; et l'adaptation. En outre, 25 événements parallèles ont porté sur divers sujets liés au changement climatique, tels que les coûts de la réduction des émissions de carbone découlant d'une réduction de la déforestation; l'avenir du secteur de l'utilisation des terres sur les marchés du carbone; le financement de la REDD; les biocarburants pour l'atténuation des effets du changement climatique, et les expériences nationales en matière d'enquêtes initiales sur la déforestation. La Journée de la forêt a rassemblé plus de 800 personnes, dont des scientifiques, des décideurs et des représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales.

Le PCF a présenté au Secrétaire exécutif de la CCNUCC des recommandations clés sur le rôle des forêts dans la lutte contre le changement climatique, préconisant notamment de:

- éliminer les facteurs de la déforestation pour assurer la réussite des mécanismes basés sur la REDD;
- combiner des approches fondées sur le marché et la gouvernance;
- prévoir des mécanismes simples, aux coûts de transaction faibles;
- bien définir les droits fonciers et les droits légaux au carbone pour garantir une distribution équitable des avantages issus de la REDD;
- assurer une adaptation immédiate centrée sur les plus vulnérables, y compris les populations tributaires des forêts.

#### Initiatives lancées pour promouvoir la réduction des émissions provenant de la déforestation et de la dégradation des forêts

La Banque mondiale a lancé le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FPCF), une initiative décennale visant à établir un marché du carbone forestier qui favorise économiquement la conservation des forêts et soit bénéfique pour les pays en développement. Neuf pays industrialisés ont annoncé des contributions de 155 millions de dollars EU pour commencer. Actuellement, les pays en développement ne sont pas autorisés à vendre des crédits de carbone provenant de l'évitement de la déforestation ou de la dégradation; toutefois, le FPCF soutiendra des initiatives pilotes pour faciliter la prise de décisions en connaissance de cause concernant le régime de lutte contre le changement climatique après 2012, et un mécanisme de marché potentiel pour le carbone.

Toujours à Bali, Le Gouvernement norvégien a annoncé qu'il était disposé à accorder un financement de 3 milliards de couronnes (environ 570 millions de dollars EU) par an, pendant cinq ans, pour soutenir les initiatives concernant la REDD.